

■ **Ecole Minerva S.à r.l.**, à Lausanne, CH-550-0147621-2, exploitation d'une école donnant des cours pour assistantes médicales (FOSC du 03.04.1996, p. 1919). Selon déclaration de la gérante du 24 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Statuts modifiés le 8 juillet 2009. Les statuts dérogent à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales: pour les détails, voir les statuts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 20'000 a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 10'000. Communications aux associés: par poste ou par courrier électronique.

Registre journalier no 12412 du 24.07.2009  
(05170470 / CH-550.0.147.621-2)